

d'une cure énergique et hâtive, elle revient à son poste où elle est encore, "portant sur son visage, dit l'auteur de la lettre que nous avons citée, une cicatrice aussi glorieuse que celle du champ de bataille." N'ajoutons rien. Demandons-nous seulement comment Emile Prud'homme suffisait aux charges de son obscure et inépuisable bienfaisance.

Elle gagnait, comme dévideuse dans une filature de coton, savez-vous combien, messieurs ? un franc vingt centimes par jour. Un de ses parents, voulant l'arracher plus tard aux angoisses d'une pareille épreuve, lui offre chez lui un asile contre la misère. Elle refuse. Le vieil ouvrier qui l'autrefois recueillie a plus que jamais besoin d'elle. Elle lui restera. La mort seule aura raison de sa reconnaissance obstinée.

Le troisième de nos principaux lauréats, M. le curé Massonneau, est un riche, celui-là ; un de ces riches qui n'ont rien que leur dévouement au service de Dieu, des infirmes et des pauvres, — mais qui prennent de toutes mains ; — mendiants sublimes et infatigables.

Établi depuis 1851 dans la cure de Longué, un des chefs-lieux de canton du département de Maine-et-Loire, l'abbé Massonneau a fait de l'aumône, noblement attirée entre ses mains et habilement dispensée, une puissance créatrice de premier ordre. Avec elle il a bâti une église, un presbytère, une école pour deux cents enfants, un cercle catholique pour les nombreux jeunes gens qui ne lui préfèrent pas le cabaret ; puis un hôpital pour les malades et une maison de refuge pour les vieillards infirmes ; — le tout en moins de vingt ans, — avec une suite dans l'effort, une constance dans le désintéressement personnel, un entraînement dans la direction des grands travaux et un bonheur dans l'exécution qui le désignaient visiblement aux suffrages de l'Académie française.

Et, en effet, l'abbé Massonneau n'est-il pas un pauvre à sa manière ? n'a-t-il quelque chose à lui ? ne s'est-il pas imposé, durant toute sa vie, pour payer le luxe de sa prodigieuse bienfaisance, des sacrifices qui ont mis à sec l'épargne destinée à l'entretien de sa modeste existence ? Un jour, l'idée lui vient de mettre des vitraux de prix à l'église qu'il avait dispendieusement construite. A ce moment il n'avait rien. Je me trompe ; il avait, quelques mois auparavant, reçu la croix d'honneur pour s'être mis en grand péril, pendant une terrible inondation de la Loire, en sauvant quelques-uns de ses paroissiens. Nommé chevalier, il fit un chaleureux appel à ses frères de la Légion. Les vitraux arrivèrent. Ils sont magnifiques. L'église de Longué a été consacrée sous le vocable de Notre-Dame de la Légion d'honneur.

Tout cela nous éloigne-t-il beaucoup des intentions exprimées par M. de Montyon, qui n'a voulu récompenser que des pauvres ? C'est que nous en rapproche, je l'ai dit, c'est la pauvreté du prêtre, volontaire ou non. C'est n'est pas d'ailleurs le premier emploi de ce genre que l'Académie ait fait des générosités du bienfaiteur. Les rapports sur nos prix de vertu sont remplis de ces attributions intelligentes. Presque chaque année à la sienne.

Et puis, savez-vous la conclusion ? Ces prêtres généreux ne soulagent pas seulement les infirmes ; ils fondent des villes. Voici ce que nous écrivaient les autorités de Longué et plus de deux cents notables du pays : "Avant l'arrivée de M. Massonneau, Longué n'était qu'un amas de vieilles maisons qui présentaient l'aspect le plus triste. Aujourd'hui, tout est changé... Sa charité a fait des merveilles..." On cite des dieux et des héros de l'antique mythologie qui bâtitèrent des villes en quelques heures, au son de la lyre. A la charité chrétienne il faut plus de temps. Elle met l'histoire où le paganisme n'avait pu mettre que le roman.

Le compte de M. de Montyon est de 18,500 francs dans nos distributions d'aujourd'hui. Nous sommes loin de l'avoir épuisé. Après nos trois grands prix, l'Académie accorde quatre médailles de première classe, de 1,000 francs chacune, dont je pourrais confondre les titres et résumer l'histoire en un mot : la passion persévérante et industrieuse au service de la charité. Martin (Jean Baptiste) nous est présenté par l'évêque de Fréjus, et tous les notables de cette ville, comme un de ces serviteurs assidus de la pauvreté. C'est un prédestiné dans l'œuvre qu'il a entreprise. Il s'y livre d'instinct, et comme incapable de faire autre chose. Il a servi pourtant, et avec honneur, dans la marine. Embarqué à bord de la *Didon*, pendant la campagne de Portugal, en 1831, et chargé durant le combat du Tage de relever les morts et les blessés, il revint au pays quelques jours plus tard, portant lui-même la cicatrice honorable d'une blessure grave qu'il avait reçue.

Sa vie était finie, ou plutôt elle commençait. Il se voua, ayant tant souffert, au soulagement de l'humanité souffrante, faisant profession d'infirmier volontaire et toujours prêt, employant à cette œuvre, sans en rien garder pour lui, le mince pécule qu'il avait laborieusement amassé. Martin est un caractère. Comment suffit-il à tout le bien qu'il fait chaque jour ? Il prend sur sa pauvreté pour ainsi dire. Lui demandez-vous quelques détails de sa biographie

particulière pour les joindre aux pièces destinées à l'Académie, il y résiste, et c'est en faisant violence à sa modestie qu'on a pu surprendre quelques dates qui ont permis, nous disent les autorités de Fréjus, de rédiger un mémoire en sa faveur.

Albertini (Étienne), natif du canton de Calacuccia (Corse), maréchal des logis dans l'ancienne garde de Paris, a concentré dans une seule action, mais cette action est hors ligne, toutes les facultés d'énergique bienfaisance dont il est si richement doué. Depuis 1863, sa vie est un sacrifice continu. Un de ses anciens camarades, M. Cremona, officier de gendarmerie, se mourait à Ségre. Albertini, alors au service, obtint une permission de huit jours, va fermer les yeux à son ami, veille à ses funérailles dont il fait les frais ; puis il entreprend d'arracher à la misère la famille de cet infortuné, une femme et quatre enfants.

La tâche était rude. Il les ramène tous à Paris et prend tout aussitôt à sa charge le plus jeune de ces enfants, dont il surveille l'éducation, de concert avec sa propre femme que nous mettrons de moitié dans la récompense. Le garçon grandit ; il entre comme enfant de troupe au 26^e bataillon de chasseurs à pied. Un autre fils de Mme Cremona doit également à Albertini son entrée dans l'armée active. La veuve obtient une pension, non sans peine. C'est ainsi que, grâce à l'intervention d'un brave soldat, et avec ses modiques ressources, toute une famille se trouve aujourd'hui relevée d'un malheur qui semblait sans remède. Vrai triomphe de la confraternité militaire, qui sante un degré pour ainsi dire, et du subalterne arrive au supérieur en comblant la distance par le dévouement.

La veuve Maréchal, mère de deux enfants, domestique au service des époux Chéron, à Viroflay, accompli auprès de ses maîtres, atteinte par l'indigence, un de ces miracles de la multiplication des épargnes du pauvre qui se reproduisent si souvent sous nos yeux, sur ce livre d'or de la charité privée. La marquise de Lambert disait, il y a un siècle : "Il faut traiter nos domestiques comme des amis tombés dans le malheur." C'est quelquefois le tour des maîtres d'être ainsi traités, heureux quand ils ont été justes et bienveillants envers leurs serviteurs, sur lesquels ils s'assurent ainsi comme une douce créance, payable à l'échéance de l'adversité. M. Chéron était banquier à Mortagne, puis à Paris. La veuve Maréchal, sa servante, avait placé sur lui toutes ses épargnes. C'est dire qu'elle perdit tout quand vint la liquidation. Elle devint pauvre et resta fidèle, travaillant pour le compte de ses maîtres, après avoir été ruinée par eux. L'épreuve a duré vingt ans.

Le tisserand Adolphe Llesse, de Saméon (Nord), qui obtient la quatrième de nos grandes médailles, achète un jour aux époux Godomé, tombés tous deux en paralysie, une pauvre mesure qui était leur unique ressource. Il s'y installe. Les vendeurs s'étaient réservé une chambre ; mais ils ne pouvaient ni travailler, ni cultiver leur jardin, ni suffire aux besoins de leur ménage. Adolphe Llesse se charge de tout. Mais la femme meurt. Llesse est tout seul ; et il lui faut pourvoir aux soins de cette maladie implacable qui retient au lit, impuissants et immobiles, les deux infortunés. Llesse continue la tâche commencée, au prix de quelles épreuves, de quelles fatigues, de quels dégoûts ; il est impossible à la parole de l'exprimer en public. Mais les dégoûts, le pauvre artisan ne les ressent pas ; les fatigues, il est toujours prêt ; les épreuves, c'est Dieu qui les envoie. Les deux paralytiques perdent l'usage de la parole. Quand ils ont besoin d'assistance, ils frappent sur la muraille, avec un bâton, du seul de leurs quatre bras qui leur est resté..... Des années se passent ; puis la mort termine cette longue agonie. Llesse avait conservé jusqu'au bout sa bonne humeur. Pourtant une fois délivré : "Il en semble, dit-il, que je suis maintenant en Paradis." Et, au fait, il l'avait bien mérité. — *Courrier des Etats-Unis.*

ETHNOGRAPHIE.

Une réception à Péking.

Un des plus étonnants spectacles que nous offre ce siècle déjà si fécond en merveilles de tout genre est sans contredit la transformation presque soudaine des pays que baignent les flots de l'immense océan Pacifique.

Cette mer, déserte jusqu' alors, ou parcourue seulement par quelques hardis explorateurs, est devenue tout à coup le théâtre d'une activité presque égale à celle du vieux Atlantique : ses rivages jadis déserts ou fermés au monde civilisé se sont couverts de villes florissantes ou ont laissé tombé leurs barrières. Coup sur coup, on a vu s'élever